

**BOUZNIKA BAY**

**ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DES VILLAS DU HAMEAU DU GOLF**



Bouznika, le 19 Janvier 2025

### **Aux propriétaires des villas du Hameau du Golf**

**OBJET : Appel à cotisation au titre de l'exercice 2025**

Cher (e) propriétaire,

L'Assemblée générale de votre Association a décidé, lors de sa session ordinaire du 28 juillet 2024, d'arrêter la cotisation pour l'exercice 2025 à **8.500 dh (huit mille cinq cents dirhams)** par villa exigible à partir du 01.01.2025.

Cette cotisation va permettre au Bureau de votre Association de faire face aux dépenses de fonctionnement, et de continuer à investir pour embellir et développer davantage notre Résidence.

Aussi, et conformément à la résolution n° 6 de la dernière assemblée générale, nous vous invitons à vous acquitter, dès que possible, de votre cotisation de **8.500 dh** par le versement d'un chèque ou des espèces au profit l'« Association du Hameau du Golf », ou l'exécution d'un virement en indiquant le n° de votre villa.

Nous vous rappelons à cet effet que nous disposons d'un compte bancaire ouvert dans les livres de la **Banque Populaire** ouvert au nom de « **Association du Hameau du Golf** » sous le n° **190 121 21116 1408173 000 4 89**.

Meilleures salutations

**Najib RAIHANI**  
**Président**

**ASSOCIATION**  
**HAMEAU DU GOLF**